COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 13 décembre 2021 **N° 08 – 2021**

SCOR Investment Partners améliore son processus d'investissement durable pour les corporate loans et déploie une méthode de notation ESG innovante

SCOR Investment Partners, la société de gestion de portefeuille du Groupe SCOR, annonce aujourd'hui que son principal fonds de corporate loans, SCOR Euro Loans, devient SCOR Sustainable Euro Loans. SCOR Sustainable Euro Loans est classé Article 8 selon le règlement européen Sustainable Finance Disclosure et bénéficie d'une stratégie d'investissement durable innovante.

SCOR Investment Partners s'appuie sur ses partenariats avec le Sustainability Accounting Standard Board et Finance for Tomorrow pour déployer une méthodologie permettant d'atteindre un taux de couverture ESG sur 100% des actifs du fonds. Fondée sur une approche ESG propriétaire et totalement intégrée dans le processus d'investissement des corporate loans, la stratégie d'investissement durable renforce l'analyse crédit fondamentale ; le portefeuille vise un à atteindre un objectif extrafinancier significativement supérieur à celui de l'univers d'investissement du fonds. Combinée à la politique d'exclusion de SCOR Investment Partners, la notation ESG permet de réaliser un processus de sélection best-in-class.

Cette approche vise à aider les aider les émetteurs à atteindre les meilleurs standards en matière de durabilité, autant par des échanges directs avec les sociétés que par une analyse en interne des controverses.

Ceci constitue la deuxième étape du déploiement de processus d'investissement durables renforcés au sein des principales stratégies de crédit de SCOR Investment Partners, et fait suite au fonds SCOR Sustainable Euro High Yield en février 2021.

Fabrice Rossary, Président du Directoire de SCOR Investment Partners, déclare : *« La modification de notre principal fonds de corporate loans s'appuie sur l'activité de recherche menée par nos équipes de gestion et d'investissement durable. Notre nouveau processus d'investissement représente une réelle avancée pour la classe d'actifs, pour laquelle les données ESG disponibles auprès de fournisseurs externes sont rares et l'accès à une information fiable demeure compliquée. Nous franchissons une nouvelle étape dans notre engagement à financer ensemble le développement durable de la société – et davantage reste à venir en 2022. »*

- Fin -

Pour de plus amples informations, contactez Nadège Picharles, Directrice Marketing, +33 1 53 64 65 23, npicharles@scor.com

A propos de SCOR Investment Partners,

SCOR Investment Partners : financer, ensemble, le développement durable de la société.

SCOR Investment Partners est la société de gestion de portefeuille du groupe SCOR. Créée en 2008 et agréée depuis mai 2009 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le n°GP09000006, SCOR

Investment Partners compte plus de 80 collaborateurs et s'organise autour de six pôles de gestion : Fixed Income, Corporate Loans, Dettes Infrastructure, Immobilier, Insurance-Linked Securities et Sélection de Fonds. Depuis 2012, SCOR Investment Partners donne accès aux investisseurs professionnels à une partie des stratégies développées pour le groupe SCOR. Les actifs confiés par les investisseurs externes s'élèvent à EUR 5,3 milliards à fin septembre 2021. Au total, les actifs sous gestion de la société s'élèvent à EUR 17,7 milliards à fin septembre 2021 (encours sous gestion de SCOR Investment Partners UK Ltd et engagements non tirés inclus).

Visitez le site de SCOR Investment Partners : www.scor-ip.com

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Ce communiqué de presse est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation, une invitation ou une recommandation à souscrire un service ou produit d'investissement. SCOR Investment Partners SE décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. SCOR Investment Partners SE ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'une décision, quelle qu'elle soit, prise sur la base de ces informations.